

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.553

Attribution de
subvention culturelle
pour l'année 2017
pour l'EPCC Cite
Internationale de la
Bande Dessinée

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017**DELIBERATION
N° 2017.10.553**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD**ATTRIBUTION DE SUBVENTION CULTURELLE POUR L'ANNEE 2017 POUR L'EPCC CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE**

Le budget primitif 2017 du pôle culture prévoit l'attribution de subventions à différents partenaires culturels pour le soutien au développement des actions culturelles d'agglomération, d'intérêt communautaire.

L'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI) a déposé un dossier de demande de subvention d'un montant de 5 000 € pour un projet d'action culturelle en partenariat avec trois Maisons des Solidarités de Charente.

Afin d'aller à la rencontre de publics éloignés de l'offre culturelle, la Cité souhaite mettre en place différents projets, notamment en direction des publics des Maisons des Solidarités. Ces actions ont pour objectif général de valoriser les publics, les habitants et leurs productions et de les amener à (re)découvrir la culture.

Des projets spécifiques sont mis en place durant l'année 2017 auprès de la MDS Angoulême Sud-La Couronne, la MDS Angoulême centre-Soyaux et la MDS Horte et Tardoire.

Le budget prévisionnel de l'action se présente comme tel :

Dépenses		Recettes	
Conception	6 000 €	Préfecture de la Charente	5 000 €
Scénographie	5 000 €	Conseil Départemental Charente	5 000 €
Encadrement	1 000 €	GrandAngoulême	5 000 €
Communication	2 000 €		
Vernissage	1 000 €		
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

Au vu de l'importance des actions et de l'activité de la Cité auprès des publics, de la démarche de Parcours d'éducation artistique et culturelle menée par GrandAngoulême et l'Etat, d'accès à la culture pour tous ;

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention culturelle exceptionnelle à hauteur de 3 000 € à l'Etablissement public de coopération culturelle Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les conventions se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 24 octobre 2017